

CLUB PHILATELIQUE DE WAVRE.

BULLETIN PERIODIQUE

EDITEUR RESPONSABLE : G. OTTEN

24, RUE HAUTE
M. A. I 1300 WAVRE⁸ 4



Bulletin mensuel ne paraissant pas en juillet et août
.....

Prochaine réunion du club : jeudi 17 mai à partir de 19 H 30 au local habituel "Café de la Paix", place du Sablon à Wavre.

Réalisations inter-membres à partir de 20 H 15 (pages 5, 7 et 8).

Les lots sont exposés à partir de 19 H 30.

Distribution des nouveautés.

Tombola gratuite et tombola payante animées par Joseph Hoeyenbrugge et Francis Lamberg.

Lots de la tombola payante

Belgique N° 1139-46 Indépendance Congo	1.000 Fr	xxx
Belgique N° 1182-87 Zoo d'Anvers	650 Fr	xxx
Belgique N° 1262-67 Centenaire Croix-Rouge	350 Fr	xxx
Belgique N° 1272-77 Antituberculeux - Rubens	150 Fr	xxx
Belgique N° 1287-89 Protestantisme	60 Fr	xxx
Belgique N° 1337-39 Architecte Hoffmann	50 Fr	xxx
Belgique N° 1329-32 Libération des camps	40 Fr	xxx
Belgique N° 1599-1600 Festival Flandres-Wallonie	30 Fr	0

PREVENTE "Journée du timbre"

Les 19 et 20 mai, le club philatélique de Jodoigne organise en la salle des Rendanges la prévente du timbre-poste spécial "Journée du timbre".

Les membres du comité se dévouent bénévolement pour vous procurer de plus en plus d'avantages. Vous pouvez les aider... en amenant vos amis à nos réunions ou en nous donnant des adresses de philatélistes susceptibles d'être intéressés par notre club. Ne l'oubliez pas !

Vif remerciements anticipés.

Je recherche collectionneurs pour échanges de timbres-poste oblitérés de Belgique et de France - Théo Sonon, avenue du Centre sportif, 53 B 32
1300 Wavre 010/22.61.91.

**AU DRAPEAU
BELGE s. p. r. l.**

R.C. Nivelles 22 934

Marchand - Tailleur
Confections
pour hommes
et enfants

C.C.P. 000-0722560-07

Rue Haute 24 - 1300 Wavre - T. (010) 22 25 12



- Cercle d'Echecs
- Cercle Philatélique
- Union des Fanfares
- 2 salles pour réunions

CAFE DE LA PAIX

42, PLACE ALPHONSE BOSCH
1300 WAVRE

Tél. (010) 22 34 96
T.V.A. 617.745.290



Pour toutes vos Assurances et Prêts
et pour votre Epargne

MADAME
BRIGITTE LORGÉ-LADRIELLE
ET MONSIEUR
MARCEL LADRIELLE

BUREAU : Rue du Chemin de Fer, 15 - 1300 WAVRE

Ouvert : de 9 à 12 h. et de 13 à 16 h.
sauf le samedi (sur rendez-vous)

Téléphone : (010) 22 22 28

LA LETTRE DU PRESIDENT
.....

Les collectionneurs, bien souvent, ne portent pas dans leur cœur les négociants en timbres-poste, leur reprochant de vendre très cher ce qu'ils achètent très bon marché, vantant la qualité de la marchandise qu'ils ont dépréciée au moment de l'achat.

Mais en toute chose, et en philatélie encore plus qu'ailleurs, il faut raison garder et faire la part des choses.

Un négociant a des frais généraux : loyer, électricité, chauffage, publicité... Il lui arrive bien souvent de conserver de nombreuses années la marchandise qu'il a achetée avant de pouvoir la revendre, et l'argent ainsi investi ne rapporte pas d'intérêt. Il est donc normal qu'il prenne un bénéfice en conséquence, qui peut se chiffrer dans certains cas jusqu'à 100 %.

Alors comment s'y prendre lorsque l'on veut vendre une collection ? En premier lieu, savoir ce que l'on vend. Ne pas s'en laisser conter par le négociant qui va trouver tous les arguments pour diminuer la valeur de ce que vous lui proposez. Lui démontrer que vous vous y connaissez suffisamment en philatélie pour répondre à ses remarques.

De plus, toute marchandise, qu'elle soit philatélique ou autre, doit être préparée pour la vente. Ne pas vendre n'importe quoi, n'importe comment. Ne pas mélanger les différents pays, les séries neuves et oblitérées, faire un classement judicieux de façon à mettre en valeur le beau et bon timbre.

Les négociants regorgent de fonds de collections de deuxième et même troisième choix, de cahiers d'écoliers remplis de vignettes sans aucune valeur et de classeurs où l'on trouve de tout sauf de la bonne qualité.

Que voulez-vous qu'ils vous en donnent ? Et puis, il y a marchand et marchand. Savez-vous que la Chambre Professionnelle Belge des Négociants en Timbres-poste ne regroupe qu'une centaine de membres ? Et que si un litige vous oppose à un négociant, vous pouvez vous adresser à une commission de discipline qui siège au sein de la Chambre Professionnelle.

Il ne faut pas confondre non plus, négociants installés et patentés avec la multitude de prétendus marchands qui dans leur publicité vous offrent des occasions mirobolantes. Ces "affaires" ne sont bien souvent que des attrape-philatélistes et, lorsque vous en êtes victime, ici, il n'y a aucun recours possible.

Autant savoir !

Hubert Havrenne

Choix et limites

Chacun a le droit de collectionner ce qu'il veut et comme il le désire. Il peut le garder jalousement pour lui-même ou en faire profiter les autres en le montrant ou en l'exposant. Mais il convient de savoir ce que l'on désire amasser. Tout est question de goût, de tendance et d'esprit de l'auteur.

Du temps de nos grands-parents, on pouvait réaliser une collection dite générale. Jusqu'à la fin du XIXe siècle, peu de pays avaient émis plus de 70 ou 80 timbres. D'autre part, les collectionneurs se trouvaient être en nombre relativement restreint et on pouvait espérer "boucher les cases" de presque tous les pays. Heureux temps où on vendait les épaulettes en bottes de 100 !

Le nombre des pays émetteurs a considérablement augmenté, d'une part, et d'autre part, chacun d'eux a découvert la poule aux oeufs d'or : les émissions souvenirs ou commémoratives. Notre pays, sage jusqu'à la guerre 1914-18, s'est rattrapé depuis, et certains autres comme l'URSS arrivent à dépasser les 5.000 sans compter les taxes, avions et locaux ! C'est dire que celui qui aurait l'ambition de commencer une collection générale actuellement manquerait de réalisme. Aussi, depuis longtemps, est-il devenu indispensable de se limiter dans l'espace et dans le temps.

Les "anciens" se sont arrêtés d'abord à un groupe de pays, puis ensuite, à un seul, en principe le leur.

Deux phénomènes sont apparus, devant l'afflux des timbres-poste, on s'est borné à une époque et d'autre part, de nombreux chercheurs se sont penchés sur les vignettes et les ont étudiées à fond.

La timbromanie est devenue la philatélie qu'il serait présomptueux de définir comme une science, mais tout au moins comme une recherche approfondie de tout ce qui concerne non seulement le timbre mais encore l'histoire postale.

La collection de grand-papa a donc éclaté en une quantité de spécialisations. La collection la plus simple sera celle de Belgique en débutant par les timbres les plus récents et en remontant au fur et à mesure dans le temps pour tenter d'arriver aux premiers timbres émis en 1849 ! Ce ne sera qu'une collection de "boucheurs de cases", surtout si elle est composée en suivant les catalogues, elle n'a rien de philatélique, car elle n'explique ni la fabrication, ni les tarifs d'affranchissement, ni les modes d'utilisation.

Il va être nécessaire de trouver un autre type de collection.

REALISATIONS ENTRE MEMBRES DU
JEUDI 17 MAI 1984

N° lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à	
1	Belgique	2 4 marges	0	2200	500	500	
2		4 4 marges 120 Tournai	0	2100	700	100	
3		6	0	275	100	155	
4		11 4 marges	0	225	80	—	
5		27	XX	450	160	—	
6		41	0	1400	400	—	
7		45	XX	550	200	—	
8		289	XX	1000	400	—	
9		333	XXX	500	220	220	
10		346 (6)	XXXX	300	150	—	
11		384 (6)	XXXX	270	125	125	
12		402 (6)	XXXX	600	280	—	
13		423 non dentelé	XX	235	90	—	
14		447-54	XXXX	750	360	360	
15		504-11	XXXX	4500	2200	—	
16		532-37	0	600	230	230	
17		690-96	XXXX	450	200	210	
18		716-24	XXXX	225	110	110	
19		737-41	XXXX	1000	500	500	
20		756-60	XXXX	1500	750	—	
21		1074-1074a-1074b	XX	600	200	—	
22		Pub 73	XXXX	65	30	30	
23		B.F. 6	0	2000	1100	—	
24		PA 8-9 (4)	XXXX	260	120	—	
25		BF 21	0	600	240	240	
26	France	1306110	XXXX	15	50	—	
27		1366-67	XXXX	15	50	—	
28		1376-77	XXXX	70	240	—	
29		1398-99	XXXX	20	70	70	
30		1418-21	XXXX	10,25	36	36	
31		Belgique	827-31	XXXX	5000	2250	2250
32	912-17		0	1900	700	700	
33	918-23		0	2700	1000	—	
34	924-26		XXXX	650	350	—	
35	926 A bleu foncé		XXXX	300	125	125	
36	938-40		0	1900	700	—	
37	946-51		0	6250	2500	—	
38	973-78		0	1500	600	—	
39	979-85		0	2300	1000	—	
40	1028-29		XXXX	115	45	65	
41	1032-36		0	1250	500	—	
42	1076-81		XXXX	1000	450	450	
43	1096-1101		0	900	325	325	
44	1102-07		XXXX	950	425	425	
45	1102-07		0	850	300	300	
46	1133-38		XXXX	900	430	430	
47	1139-46		0	700	300	300	
48	1159-62		XXXX	200	100	100	
49	1163-68		XXXX	900	405	—	
50	1176-81		0	300	300	300	
51	1182-87		XXXX	650	270	270	
52	Belgique		74 (4)	XXXX	600	250	250
53			132 A	0	425	190	—
54			134 A	0	1375	650	—
55			187 (4)	XXXX	1900	900	—

2740

2886-146

5740

6040-300

2e

3e

(Suite de la page 4)

Le choix

Comment et pourquoi choisir ? Il faut avant tout, tenir compte de ses moyens financiers et ne jamais vouloir se lancer sur une idée trop ambitieuse. Il est des émissions passionnantes comme les "Fine barbe" ou "Grosse barbe" mais il convient de se souvenir qu'elle nécessitera plusieurs dizaines sinon centaines de milliers de francs. Elle est donc réservée à une faible minorité d'amateurs. Mais plus simplement, on peut réserver son étude à des timbres plus modestes et qui n'en sont pas moins passionnants. On peut se lancer dans la série des Houyoux, des petits lions, ou plus récemment encore les différents types de Baudouin. C'est alors que l'on s'apercevra que c'est parmi les timbres dits d'usage courant que résident les plus grandes découvertes. Un spécialiste saura découvrir parmi un lot d'apparence insignifiant la pièce de choix qui aura été négligée par tous les autres. On voit trop fréquemment des collections basées uniquement sur le timbre neuf. Peut-être est-ce plus plaisant à l'oeil, mais le timbre-poste ayant été imaginé pour régler à l'avance un service, il convient d'étudier comment ce service a été rendu, c'est-à-dire de rechercher les oblitérations, timbres sur lettres, tarifs....

Les collectionneurs plus ambitieux pourront par exemple rechercher les oblitérations ferroviaires, navales ou aériennes. On peut également rechercher les différentes oblitérations ayant eu cours dans sa région ou dans sa ville. On peut multiplier les exemples des différentes formes de spécialisation, mais il convient de se persuader que la base en est la lettre ou l'affranchissement ayant circulé.

Je ne veux pas dire qu'il faille rejeter systématiquement les F.D.C. (First Day Cover) ou les cartes maximum, mais elles ne doivent entrer qu'au minimum dans une collection type.

(à suivre)

PETITES ANNONCES

oooooooooooooooooooo

A vendre N° 14 et N° 16 Monaco neufs sans charnière - Cote 3.200 F Fr

Roger Miroir, avenue des Sorbiers, 109, 1342 Limelette 010/41.73.30

Recherche un journal quotidien de chaque pays du monde

Offre 25 Fr pour 100 points Artis-Historia et 30 Fr pour 100 points Soubry

Recherche anciennes cartes-vues de WAVRE et MELLET

Recherche chromos Côte d'Or Folklore N° 9 - 64 et 121 - Reine Astrid

lère série N° 6 - 4e série N° 4 - 6 - 7 - 10 - 12 - 14 - 15 et 16

Faunaflor II N° 34 et 71

Guy OTTEN, rue Haute, 24, 1300 WAVRE Tél 010/22.25.12.

N ^o lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
56	Belgique	437	0	1600	600	250
57		496-503	xxx	1150	550	550
58		690-96	xxx	450	200	200
59		823-25	xxx	1000	475	
60		927-29	xxx	6500	3500	3500
61		961-63	xxx	625	295	
62		991-93	xxx	600	300	
63		994-95	xxx	700	340	
64		1090-92	xxx	375	195	195
65		1139-46	xxx	1000	450	
66		1153-58	xxx	700	325	325
67		1159-62 (4)	xxx	800	320	320
68		1182-87	xxx	650	295	295
69		PA 12-13	xxx	150	70	
70		PA 15-23A	xxx	1100	495	
71		CP 260-63	xxx	1090	495	
4e 72	Belgique	36	0	700	300	
73		23	0	550	225	
74		29	0	2250	900	
75		51	0	500	200	
76		52	0	1100	350	350
77		79	0	275	120	
78		237-39	xxx	850	350	350
79		240-44	xx	600	240	
80		404-06	xxx	500	200	210
81		504-11	xx	2300	920	920
82		538-46	xx	360	140	
83		556-67	xxx	675	290	290
84		573-82	xxx	200	90	90
85		602	xx	450	160	
86		603-12	xxx	240	95	95
87		615-22	xxx	200	90	
88		625-30	xxx	225	100	100
89		697-98	xx	140	55	
90		716-24	xxx	225	90	
91		924-26	xxx	650	260	260
92		961-63	xx	300	120	
93		1013-18	xx	550	220	
94		1133-38	xxx	900	360	360
95		1139-46	xxx	1000	400	
96		1139-46	0	700	210	210
97		1153-58	xxx	700	280	
98		1188-90	xx	180	70	
99		1198-1203	xx	440	160	
100		1216-21	xxx	425	170	
101		1233-38	xxx	400	160	
102	France	3	0	325	975	975
103		4	0	250	750	
104		10	0	300	900	
105		12	0	500	1500	
106		26	0	165	495	
107		30	0	120	360	
108		38	0	30	90	805
109		53	0	50	150	150
110		71	0	75	225	
111		86	0	275	825	
112		92	0	27,5	83	82
113		93	0	200	600	
114		105	0	225	675	
115		294	0	100	300	300

5.350

5635-285

4847-242=4605

XXVE ANNIVERSAIRE DU CLUB PHILATELIQUE DE WAVRE
.....

Le vendredi 4 mai en soirée, à l'occasion du XXVe anniversaire de notre club, le Collège des Bourgmestre et Echevins conduit par le sénateur

bourgmestre Charles Aubecq, a reçu en l'Hôtel de Ville de la cité du Maca une importante délégation de membres du club ayant à sa tête notre nouveau président Hubert Havrenne.

Après les paroles de bienvenue et quelques considérations sur le monde des philatélistes prononcées par le premier magistrat de la Ville, notre président a proposé que Wavre devienne la capitale des timbres, imitant la commune de Redu qui vient d'être pendant 48 heures la capitale du livre. Il émit également le projet de l'émission prochaine d'un timbre consacré à Wavre, timbre qui représenterait soit l'Hôtel de Ville, soit les géants. Cette émission pourrait se faire d'ici à un an, un an et demi.

La séance académique s'est terminée par la remise aux sept membres fondateurs du club d'une assiette personnalisée et frappée du nom du club, des dates 1958-1983 et du blason de la Ville. Furent ainsi à l'honneur : Robert Craps, Arthur Delmez, Jean Dessy, Jean Lefèvre, Guy Otten, Joseph Stalens et Fernand Tombeur.

A l'issue de cette remise de cadeaux, une réception fut offerte dans le couloir administratif de l'Hôtel de Ville.

Au cours de celle-ci, tous les membres présents reçurent le catalogue consacré aux entiers postaux de Belgique ainsi qu'une pochette de timbres émis en 1974 et offerte par "Pro-Post".

Les échevins André Kalin, Jean Patiny et Gilberte Ronck ainsi que des délégués des clubs amis de Jodoigne et Villers-la-Ville avaient tenu à rehausser de leur présence cette manifestation.

SAVEZ VOUS...

... que le conservateur de la collection de la Reine d'Angleterre a déclaré que tous les timbres de Sa Majesté étaient systématiquement classés dans des albums, après avoir été munis de charnières. Avis aux charnières !

AMATEURS DE COLLE

Nous avons lu il y a quelque temps dans le journal "Le Soir" sous la signature de Lancelot, un petit article où il était question d'une information venue de Grande-Bretagne et qui a de quoi étonner. Jugez plutôt. Les postiers britanniques sont obligés de mettre des pastilles empoisonnées dans les boîtes aux lettres de Kingsbridge pour neutraliser les escargots qui décollent les timbres des enveloppes. En effet, ces gastéropodes sont friands du genre de colle adhérente qui se trouve au dos des timbres !